Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260409-D2026_019-DE

Département
Du Morbihan

COMMUNE DE LOCMIQUÉLIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LOCMIQUELIC, dûment convoqué s'est assemblé salle du conseil à la mairie de Locmiquélic, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Eric PATUREL.

Date de convocation : le 03 avril 2026
La séance a été publique le jeudi 09 avril 2026

Etaient présents : Madame IZAGUIRRE, Monsieur GUIDAL, Monsieur CAZEAUX, Madame SAINTAGNE, Monsieur RIBETTE, Madame RIBETTE, Madame BELLEGO, Monsieur MAINGUY, Madame BLAIZOT, Madame GUILLEVIC, Madame HEBERLE, Monsieur BENGON, Madame CHAUDRE, Madame DREAN, Monsieur FISCHER, Monsieur GEOURJON, Madame RIPOLL-GHYS, Monsieur JEHANNO, Monsieur BALDOS, Madame KAMENSKY, Monsieur ROBERT X.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur BORGNIC (procuration à Madame DREAN), Madame LE QUER (procuration à Monsieur GUIDAL), Monsieur ROBERT (procuration à Madame HEBERLE), Monsieur DREANO (Procuration à Madame GUILLEVIC), Monsieur VARIOT(procuration à Madame IZAGUIRRE).

Absent : /

Secrétaires de séance : Madame BELLEGO, Madame GUILLEVIC.

Conseillers en exercice : 27

D2026-019 ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Exposé :

En application de l'article L 1414-2 du code général des collectivités territoriales, les titulaires des marchés publics, dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens, sont choisis par une commission d'appel d'offres.

Conformément à l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales, cette commission d'appel d'offres à caractère permanent est constituée pour les collectivités territoriales de plus de 3500 habitants et les établissements publics locaux des membres suivants :

- Le maire et son représentant, président,
- Cinq membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Proposition :

Les listes des candidats suivants ont été présentées par des conseillers municipaux :

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260409-D2026_019-DE

Liste A :

Titulaires
Jean-Claude GUIDAL
Marie-Gabrielle RIBETTE
Guénaël RIBETTE
Sylvie IZAGUIRRE
Christian CAZEAUX

Suppléants
Charles ROBERT
Annick CHAUDRE
Christophe MAINGUY
Isabelle HEBERLE
Michèle SAINTAGNE

Liste B :

Titulaires
Patrice JEHANNO
Agnès RIPOLL-GHYS

Suppléants
Ilona KAMENSKY
Marc GEOURJON

Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant :

Nombre de conseillers	27
Nombre de conseillers présents	22
Nombre de pouvoir	5
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	27
Nombre de suffrage déclaré nul par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	27
Quotient électoral (nombre de suffrages exprimés/nombre de sièges)	5.4

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260409-D2026_019-DE

Ont obtenu :

Désignation des listes	Nombre de voix	Nombre de sièges attribué au quotient (nombre de voix/quotient électoral)	Nombre de voix – (nombre de sièges attribués x quotient électoral)	Nombre de siège attribué au plus fort reste	Total
Liste A	21	3	21	1	4
Liste B	6	1	6	0	1

Ont été proclamés membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires
Jean-Claude GUIDAL
Marie-Gabrielle RIBETTE
Guénaël RIBETTE
Sylvie IZAGUIRRE
Patrice JEHANNO

Suppléants
Charles ROBERT
Annick CHAUDRE
Christophe MAINGUY
Isabelle HEBERLE
Ilona KAMENSKY

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 10 avril 2026

Madame BELLEGO
La Secrétaire

Monsieur PATUREL
Le Maire

Madame GUILLEVIC
La Secrétaire